

L'actualité municipale :

● L'actualité c'est l'élection du nouveau maire d'Amayé/Orne et de ses adjoints le vendredi 20 mars à la maison des tilleuls.

Strictement encadrée par la loi (vote à bulletins secrets ...), l'élection s'est déroulée dans une bonne ambiance et avec la présence d'un nombre important d'habitants.



Election du nouveau maire de la commune :

candidats : Hervé BERNIER et Sylvain COLINO

Vote : Hervé BERNIER : 6 voix Sylvain COLINO : 9 voix

Sylvain COLINO est donc élu maire d'Amayé sur Orne sous les applaudissements !

Les postes de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} adjoint sont respectivement attribués à **Martine DELAUNAY** (11 voix, 4 blancs), **Alain GERGAUD** (15 voix) et **Christophe Forant** (10 voix, 3 blancs et 2 autres), seuls candidats déclarés.

Les conseillers municipaux (honneur aux dames) :

- **Nicole DUVELLEROY**
- **Béatrice LEBIGOT**
- **Marie LEGOUPIL**
- **Fabienne MARTIN CALDERON**
- **Hervé BERNIER**
- **Daniel BLIN**
- **Marc BOILAY**
- **Xavier BOUILLON**
- **Gaëtan CRAVE**
- **Johann DELAUNAY**

- M. le Maire clôt la séance en remerciant chaleureusement , au nom de toute l'équipe municipale, les électeurs d'Amayé pour leurs suffrages.
Il rappelle que la tâche est importante et que les habitants d'Amayé attendent de l'équipe en place qu'elle l'assume avec calme, concertation et dialogue (un 4^{ième} poste d'adjoint devrait ainsi être prochainement proposé).
- Initialement prévu mercredi 2 avril, le premier conseil municipal a du être avancé au lundi 31 mars pour respecter les délais imposés par les différentes délégations (communauté de commune ...). Vous trouverez la liste des membres des différentes commissions et le compte rendu complet dans la prochaine gazette.

Le printemps arrive !

La commune d'Amayé est rattachée à la déchetterie de Sainte Honorine du Fay (suivre la rue principale de Sainte Honorine du Fay et à la sortie du village, continuer sur quelques kilomètres, la déchetterie, bien visible, est située sur votre gauche).

L'accès est libre sous réserve de la présentation d'une carte délivrée gratuitement à la mairie d'Amayé (prévoir un justificatif de domicile récent).

Horaires d'ouverture (heure d'été) : lundi de 14h30 à 18h00, mercredi de 14h30 à 18h00, vendredi de 14h30 à 18h00 et samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h00.

Le centre de compostage (ouvert tous les vendredis de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 en horaires d'été) vend un compost d'excellente qualité pour 2 € les 100 litres, 1 € pour chaque 100 litres supplémentaire. Lecompost étant vendu en vrac, il faut prévoir une remorque ou des bacs, sacs ...

Plan d'accès (pas facile à trouver): Dans Vieux, prendre à gauche la D89 direction Esquay - Cheux. Après la coopérative de Creully prendre à droite direction Eterville – Caen. Vous arrivez ensuite au croisement avec l'axe Evrecy-caen. Prendre à gauche puis très rapidement (quelques dizaines de mètres !) s'engager dans un chemin goudronné sur votre gauche. Au bout du chemin vous y êtes !

En venant d'Evrecy, passer Esquay puis juste après le mémorial (avec un char d'assaut exposé sur votre droite), à la sortie d'un grand virage à droite, il ne faut pas rater le chemin goudronné en épingle à cheveux.

Tous à vos caddies ! :

Le « Panier Sympa » ouvrira la première semaine du mois d'avril (horaires : de 7h30 à 20h00, fermé le lundi et le dimanche après-midi).

Vous y trouverez tous les rayons habituels d'un magasin franchisé avec, en particulier, la livraison à domicile, un point chaud (pain), un point presse et photocopies, un dépôt de bouteille de gaz ...

D'ici quelques semaines la gazette sollicitera vos attentes sur ce commerce.

La pérennisation de ce commerce est dans l'intérêt de tous, alors faites le vivre !

La vie associative :

L'APE (association des parents d'élèves) recherche des bouchons en liège pour ses ateliers des prochaines vacances scolaires. Contact : Valérie Soleil (Tel : 02 31 08 16 60).

Sur le Web :

Pour ceux qui possèdent un accès Internet haut débit (sujet dont on en reparlera très rapidement dans la Gazette ...), allez voir sur le site dont voici l'adresse : <http://www.cg14.fr/sig/index.asp> .

En cliquant sur « l'orthophotoplan » (à gauche) et en s'armant d'un peu de patience, vous pourrez admirer Amayé sur Orne vue du ciel. La résolution très précise permet de zoomer sur sa maison, amusant et parfois surprenant !

En cliquant sur « plus d'outils » (en bas à droite), vous accédez à un menu pratique pour la navigation, vous pouvez également supprimer l'affichage du nom des communes ou des limites de cantons en décochant « commune » et « canton » (en haut à gauche), la vision en est plus agréable.

A noter : La première visite nécessite le téléchargement d'un logiciel, très simple cela ne prend que quelques minutes en 512 K .

Chanson Française :

L' I.C.L (association que la gazette vous présentera prochainement) organise une veillée – concert avec apéritif dînatoire le Vendredi 4 avril 2008 à 19 heures (Salle de Vacognes Neuilly).

L'artiste invité, Jacques Lebouteiller, est un auteur, compositeur, qui a d'abord chanté dès 1966 les poètes : Aragon, Ferré, Vigneault, Caussimon. Il chante depuis 1970 ses propres compositions. Il a enregistré huit albums, un neuvième vient de paraître.

Tarif : **12 €** par personne

Inscription : Christine MARIE « les Ifs » Maizet.

Tél : 02.31.80.40.54. ou Site de l'I.C.L. : <http://icl-voa.nuxit.net> ou directement sur place.



Les chiffres du jour : 586 et 547 sur 729.

Bravo à tous !

C'est le nombre de votants aux élections municipales sur les deux tours, soit 80,4 % et 75,1 %.

Quartier libre :

Une information à faire passer ? Que vous soyez une association, un particulier ou un professionnel, cette place est pour vous !

Communiquez nous votre texte informatif par mail mairie-amaye-sur-orne@wanadoo.fr ou dans la boîte aux lettres de la mairie (derrière la mairie) et il sera publié (pensez à préciser vos coordonnées).

Appel à candidature :

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est une commission communale dans lequel doivent siéger 3 ou 4 membres extérieurs à la municipalité.

Condition : Faire partie d'une association ou être lié à une personne dans les domaines suivants : personnes âgées et/ou retraitées, personnes handicapées, secteur de l'insertion et de lutte contre l'exclusion.

Information et dépôt de candidature auprès de la mairie dans un délai de 15 jours.

D'avance merci.

Help !

Comment contacter la mairie :

- en se rendant sur place ou en téléphonant aux heures ouvrables : Tel : 02 31 80 54 49 ouverte le lundi (10h-12h), mercredi (9h - 12h) et jeudi (16h-19h)
- par mail : mairie-amaye-sur-orne@wanadoo.fr
- en nous retournant le papillon ci-dessous dans la boîte aux lettres de la mairie



Objet (demandes, suggestions, questions ...) :

.....
.....
.....
.....

Coordonnées :

Cochez la case souhaitée :

- Je souhaite recevoir ma réponse par mail : adresse mail :
- Je souhaite recevoir ma réponse par courrier : adresse postale :